



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

Krista Meloche
Senior Procurement Officer/Agent
d'approvisionnement principal
krista.meloche@rcmp-grc.gc.ca

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE
AUCUNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE
SÉCURITÉ

Title – Sujet Modules Cordex de 19 po et accessoires		Date 17 février 2017
Solicitation No. – N° de l'invitation 201704886		Amendment No. – N° de la modification 001
Client Reference No. - No. De Référence du Client 201704886		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14:00	EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)
On / le :	21 février 2017	
F.O.B. – F.A.B Destination	GST – TPS See herein	Duty – Droits See herein
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Krista Meloche krista.meloche@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 613-843-3804		Facsimile No. – No. de télécopieur 613-825-0082
Delivery Required – Livraison exigée See herein		Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone		Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature		Date



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission, et;
- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant

QUESTIONS ET RÉPONSES:

Q1: Il y a une différence entre la version anglaise et française de l'appel d'offres au clause 6.4.2.

R1: Le document d'invitation en français sera modifié en conséquence.

Q1: Concernant la clause 6.4.2.2, est-ce que la livraison d'une quantité optionnelle peut survenir un certain nombre de jours après le 31 mars 2018?

R2: Oui, la livraison peut survenir un certain nombre de jours après le 31 mars 2018 selon le nombre de jours que vous spécifiez à la clause 6.4.2.2. L'annexe A fait référence à la période pendant laquelle l'autorité contractante peut exercer l'option et non à la date de livraison.

MODIFICATIONS À L'INVITATION:

1) À la première page de l'invitation à la section L'invitation prend fin:

SUPPRIMER:

Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14:00	EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)
On / le :	17 février 2017	

INSÉRER:

Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14:00	EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)
On / le :	21 février 2017	



2) À la clause 6.4.2 Option de prolongation du contrat (version française seulement):

DELETE:

6.4.2 Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, les services ou les deux, qui sont décrits à l'Annexe A du contrat, selon les mêmes conditions et aux prix ou aux taux établis dans le contrat. Cette option ne peut être exercée que par l'autorité contractante, et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment avant la date d'expiration du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

INSERT:

6.4.2 Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, les services ou les deux, qui sont décrits à l'Annexe A du contrat, selon les mêmes conditions et aux prix ou aux taux établis dans le contrat. Cette option ne peut être exercée que par l'autorité contractante, et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment avant le 31 mars 2018 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE INVITATION RESTENT LES MÊMES.